



**Gazette n° 158**  
**Janvier 2020**

**En ce début d'année 2020,  
le comité directeur de l'ASCE de la Vendée  
vous présente ses meilleurs vœux,  
ainsi qu'à vos proches**

**Avez-vous pensé au renouvellement de votre adhésion pour 2020 ?**

Bulletin disponible sur le site : <http://www.fnascee.org/adhesion-a-l-asce-85-r596.html>

### **Attention**

Si vous avez renouvelé votre adhésion et que vous avez une adresse internet, vous avez probablement reçu votre carte d'adhérent par messagerie.

**L'expéditeur est « Angela <[robot@fnasce.fr](mailto:robot@fnasce.fr)>»**, attention de ne pas mettre le message à la corbeille, ce n'est pas une publicité



### **Action de solidarité** **"Les Chaussettes orphelines"**

l'association "**Chaussettes orphelines**" (<https://chaussettesorphelines.com/>) propose de recycler les chaussettes que nous avons tous dans nos placards pour :

- éviter des tonnes de gaspillages textiles
- réduire notre pollution en supprimant des déchets
- participer à une action d'insertion sociale (personnel embauché pour le reconditionnement des chaussettes vers une deuxième vie)

Si vous souhaitez participer à cette action collective vous aussi, vous pouvez déposer vos chaussettes orphelines, trouées ou que vous n'utilisez plus **L'ASCE 85 participe à la collecte des chaussettes orphelines, mais propres.**

Le fruit de toutes les collectes sera mis en commun au congrès de Beaune, alors essayons d'obtenir le tas de chaussettes le plus gros possible, ensemble !!

**Merci de déposer votre contribution à la permanence de l'ASCE tous les mardis matins de 10h à 12h.** Renseignements auprès de Michèle J.

## Billetterie FUTUROSCOPE 2019

Billetterie permanente : disponible au bureau de l'ASCE 85

**dans la limite des stocks disponibles**, réservée aux adhérents de l'ASCE 85

Visite en individuel, sans contrainte de date, tous les jours d'ouverture du Parc.

**Billets d'entrée ( non datés ) pour le parc du FUTUROSCOPE valables jusqu'au 15 mars 2020.**

### Tarifs : Billets valables 1 jour :

**adhérents ASCE 85 : adulte : 27 € - Enfants de 5 à 16 ans : 21 €**

Tarif non-adhérent (\*) : adulte : 34 € - Enfants de 5 à 16 ans : 27 €

*Tarif public ( pour information ) adulte : 50 € - Enfants de 5 à 16 ans : 42 €*

Gratuit pour les moins de 5 ans – pas de billet

(\*) tarif non-adhérent pour les enfants qui ne sont plus à charge, pour les amis, ....

Bulletin de demande de billets : <http://www.fnasce.org/billetterie-futuroscope-2019-a44658.html>

---

## Nouvelle billetterie : Zoo de BEAUVAl (41)

parc zoologique français situé à Saint-Aignan dans le département de Loir-et-Cher, en région Centre-Val de Loire. Il présente environ 3 000 animaux sur 40 hectares, ce qui constitue l'une des plus importantes collections animalières de France et d'Europe.

Billetterie permanente : disponible au bureau de l'ASCE 85

**dans la limite des stocks disponibles**, réservée aux adhérents de l'ASCE 85

Visite en individuel, sans contrainte de date, tous les jours d'ouverture du Parc.

**Billets d'entrée ( non datés ) pour le zoo de Beauval valables 2 ans.**

### Tarifs : Billets valables 1 jour :

**adhérents ASCE 85 : adulte : 21,35 € - Enfants de 3 à 10 ans : 17,00 €**

Tarif non-adhérent (\*) : adulte : 29 € - Enfants de 3 à 10 ans : 23 €

*Tarif public ( pour information ) adulte : 34 € - Enfants de 5 à 16 ans : 27 €*

### Tarifs : Billets valables 2 jours :

**adhérents ASCE 85 : adulte : 32 € - Enfants de 3 à 10 ans : 25,40 €**

Tarif non-adhérent (\*) : adulte : 43,50 € - Enfants de 3 à 10 ans : 34,50 €

*Tarif public ( pour information ) adulte : 51 € - Enfants de 5 à 16 ans : 40,50 €*

Gratuit pour les moins de 3 ans – pas de billet

(\*) tarif non-adhérent pour les enfants qui ne sont plus à charge, pour les amis, ....

Bulletin de demande de billets : <http://www.fnasce.org/billetterie-zoo-de-beauval-a47451.html>

## Prochaines randonnées pédestres :

- **Samedi 18 janvier 2020** : Mouilleron le Captif  
– circuit Agathéa à partir du parc de Beaupuy  
Le plan du circuit sera publié sur le site prochainement.  
<http://www.fnasce.org/les-prochaines-randonnees-r590.html>  
Retour des inscriptions pour le 10 janvier
  - **Samedi 15 février 2020** : La Roche sur Yon – Moulin Papon
  - **Samedi 14 mars 2020** : La Chaume proposée par Jocelyne et Rémi
- Renseignements et inscriptions auprès de Martial



## Tickets Cinéma

**Date limite de réception des commandes : lundi 03 février 2020**

**Livraison mardi 11 février entre 10 h et 12 h** pour le cinéville de LA ROCHE

**carnet de 10 séances** au prix ASCE 85 de :

- 1 – Cinéville – La Roche : 55,20 €
- 2 – Les Herbiers : 44,00 €
- 3 – Saint Gilles : 48,00 €
- 4 – Les Sables : 55,20 €
- 5 – Challans : 50,40 €
- 6 – Le Concorde – La Roche : 48,00 €

Les cinémas de Fontenay et de Luçon utilisent des cartes rechargeables : vous pouvez les recharger et transmettre la facture au bureau de l'ASCE qui vous versera sa participation dans la limite indiquée ci-dessous :

**Attention** : nombre de carnets subventionnés limité à :  
**2 carnets / an** pour une famille **sans enfant**  
**4 carnets / an** pour une famille **avec enfants à charge**

Possibilité de commander des carnets de tickets cinéma, au tarif « comité d'entreprise » non subventionné par l'ASCE

- 1 – Cinéville – La Roche : 69,00 €
- 2 – Les Herbiers : 55,00 €
- 3 – Saint Gilles : 60,00 €
- 4 – Les Sables : 69,00 €
- 5 – Challans : 63,00 €
- 6 – Le Concorde – La Roche : 60,00 €

**Pour certaines salles la commande ne peut avoir lieu sans un nombre minimum de carnets.**

<http://www.fnasce.org/billetterie-cinema-fevrier-2020-a47450.html>

## Bibliothèque est ouverte tous les lundis, de 10 h à 12 h

[http://www.fnascee.org/rubrique.php?id\\_rubrique=615](http://www.fnascee.org/rubrique.php?id_rubrique=615)

---



### A noter sur vos agendas :

Calendrier des manifestations nationales sur les pages d'actualités de la FNASCE :

<http://www.fnascee.org/spip.php?page=sommaire>

**Vendredi 10 avril 2020** : notre 44e assemblée générale se tiendra le vendredi 10 avril prochain à partir de 9h00 à La Roche sur Yon

---

### Séjours gratuits pour tous (hors vacances scolaires )

Les revenus mensuels de référence (\*) ne doivent pas dépasser :

1600 € pour les séjours pour tous pour une personne seule

1300 € pour les séjours pour tous pour un couple

Les demandes se font dans les mêmes conditions que les autres séjours. Chaque dossier sera étudié au cas par cas, sans commission spécifique d'attribution, et pourra être envoyé tout au long de l'année (en respectant évidemment un délai de 2 mois en amont de la période demandée).

Les personnes retraitées peuvent toujours bénéficier de ces séjours gratuits sous les mêmes conditions de ressources.

Pour plus de renseignements s'adresser à : Martine ou Marie-Christine

Site : <http://www.fnascee.org/attribution-de-sejours-gratuits-pour-tous-hors-a13271.html>

(\*) Le revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition est désormais à prendre en compte, (en le divisant par 12 mois, en ajoutant les allocations et en divisant par le même nombre de parts qu'auparavant). Les parts sont calculées ainsi :

Le nombre de parts est égal au nombre de personnes au foyer sauf si :

- Famille monoparentale (avec garde des enfants) = nombre de personnes au foyer + 1
- Parent divorcé avec garde alternée des enfants = nombre de personnes au foyer + 0.5
- Parent seul sans enfant à charge, garde uniquement vacances scolaires et week-ends = le parent + ses enfants (et on n'ajoute rien d'autre)

Exemple : pour une demande effectuée l'année N, fournir l'avis d'imposition reçu l'année N-1 concernant les revenus de l'année N-2.

## GOLF

La section golf vous propose une initiation gratuite en 2020 sur le golf de la Domangère lors des diverses portes ouvertes tout au long de l'année (dates à préciser, lorsque nous aurons le calendrier 2020).

Vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire auprès de Jean-Luc.

A la suite de l'initiation, si ce sport vous intéresse venez nous rejoindre, nous sommes quinze golfeurs, qui perfectionnent leurs swings accompagnés d'un professeur de Golf diplômé pendant 1 heure, tous les mercredis de 13 h à 14 h ou les jeudis de 14 h 30 à 15 h 30 sur le Golf de la Domangère. Pour un tarif annuel de 130€ adhérents et 160 € membres extérieurs ( ce sont des tarifs 2019, les tarifs 2020 ne sont pas connus pour l'instant, mais après une discussion avec la direction du golf, les tarifs devraient rester plutôt stables pour 2020).

Renseignement auprès de Jean-Luc au 06 52 50 20 42.



### **Des lunettes pour l'association « Mumvuka Congo »**

Nous continuons la collecte des lunettes,  
celles-ci sont remises à l'association Mumvuka Congo.  
Renseignements : Bureau de l'ASCE 85 ou Martial

## **Planning des prochaines commandes 2020 :**

**Les dates indiquées sont les dates limites de réception des commandes au bureau de l'ASCE**

**Thés et cafés : 19 février, 28 mai et 15 octobre 2020**

Catalogue disponible sur le site : <http://www.thecafeco.fr>

**Parfumerie : 6 mai et 19 novembre 2020**

Catalogues disponibles au bureau de l'ASCE 85 : <http://www.fnascee.org/parfumerie-a11545.html>

**Parapharmacie : 14 février, 5 juin et 9 octobre 2020**

<https://www.atrium-sante.fr/content/10-catalogue>

**Tickets de cinéma : 3 février 2020**

**Produits RIVADIS : 14 février, 5 juin et 9 octobre 2020**

[www.rivadouce.fr](http://www.rivadouce.fr)

Catalogues disponibles au bureau de l'ASCE 85

**Pâtisseries Bijou : 17 avril et 18 septembre 2020**

<https://www.bijou.com>



**Le papier est un bien précieux, ne le gaspillez pas.  
N'imprimez la Gazette que si vous en avez vraiment besoin !**

**Vous pouvez retrouver la gazette, depuis chez vous, sur**  
<http://www.fnascee.org/la-gazette-le-bulletin-d-information-de-l-asce-r671.html>

Toutes les activités ASCE 85 sont payables en chèques-vacances  
**sauf les achats groupés**

Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques-vacances

**Toutes les inscriptions et commandes se font auprès du bureau de l'ASCE 85**

[ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net](mailto:ascee.associations.oh.ddtm-85@i-carre.net)



**Nadine FERRAND Permanence de 10 h à 12 h le mardi : 02.51.44.31.48**

Michèle JOSSIER ( Présidente ) : 02.51.44.31.06

[Michele.jossier@vendee.gouv.fr](mailto:Michele.jossier@vendee.gouv.fr)

Martial VERON ( V.P. Sports ) : 02.51.44.31.09

[Martial.veron@vendee.gouv.fr](mailto:Martial.veron@vendee.gouv.fr)

Patricia DESFONTAINES ( V.P. Culture ) : 06.49.45.60.37

[Desfontaines.patricia@orange.fr](mailto:Desfontaines.patricia@orange.fr)

Martine CHAMBREUIL ( V.P. Entraide ) : 06.89.91.03.69

[Martine.chambreuil1@orange.fr](mailto:Martine.chambreuil1@orange.fr)

Guislaine DEMEE ( secrétaire générale ) : 02.51.47.76.00

[guislaine.demee@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guislaine.demee@developpement-durable.gouv.fr)

Nadine FERRAND ( Présidente Adjointe )

[Nadine.Ferrand@vendee.gouv.fr](mailto:Nadine.Ferrand@vendee.gouv.fr)

Jean-Luc POULAILLEAU ( Adj. Sports )

[jlg.poullailleau@laposte.net](mailto:jlg.poullailleau@laposte.net)

Sylvie SABASTIA ( Adj. Culture )

[Sylvie.sabastia@vendee.gouv.fr](mailto:Sylvie.sabastia@vendee.gouv.fr)

Marie-Christine HEGRON ( Adj. Entraide )

[Marie-christine.hegron@vendee.gouv.fr](mailto:Marie-christine.hegron@vendee.gouv.fr)

: 02.51.44.31.48

: 06.52.50.20.42 :

: 02.51.44.32.45

: 02.51.44.32.66